

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** PRISE EN CHARGE DE L'EAMPOC EN PÉRIODE DE COVID-19

**No d'activité :** 77677

**Date :** jeudi le 29 avril 2021

**Lieu :** Domicile/Clinique

**Coordonnées :** webinaire

## Objectifs

### PRISE EN CHARGE DE L'EAMPOC EN PÉRIODE DE COVID-19

À la fin de cette présentation, le participant sera en mesure de:

- Prévenir adéquatement les exacerbations de la MPOC;
- Discuter de la place de la corticothérapie per os et du choix d'antibiothérapie lors des EAMPOC;
- Différencier une EAMPOC d'un tableau possible de COVID-19.

**Président de séance :** Dre Hélène Laporte

## Horaire

2021-04-29	12:00	13:00	Conférence	Prise en charge de l'EAMPOC en période de COVID 19	Dr François Beaucage, pneumologue
------------	-------	-------	------------	--	-----------------------------------

L'inscription à cette formation est obligatoire. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'AMOLL pour les modalités d'inscription : [secretariat@amoll.org](mailto:secretariat@amoll.org)

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de GSK

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*